

Déjà la société de la croix, élevant l'instrument vénérable de la victoire de Jésus sur la mort et sur le démon, a appris à se servir de cette arme puissante pour combattre les ennemis du salut et plus particulièrement le vice hideux de l'intempérance. Ses succès ont été si nombreux et si marqués dans les lieux où elle s'est établie, que nous aimerions à la voir étendre sa salutaire influence dans toutes les parties de cette province. Aussi, invitons-nous tous les fidèles confiés à nos soins à s'enrôler dans les rangs des soldats de la croix, pour combattre tous ensemble un des plus dangereux adversaires de la société et de la religion.

Dans le but de soutenir les associés de la croix et de les diriger dans leur louable entreprise, nous souhaiterions voir se répandre une utile publication commencée à Montréal depuis près d'un an, sous le titre d'Annales de la tempérance. Encouragée et inspirée par les autorités ecclésiastiques, elle a pour objet d'appuyer la grande œuvre de la tempérance par les armes que fournissent la raison, l'expérience et la religion. Répandues dans tout le pays, les Annales de la tempérance serviront à lier ensemble les parties les plus éloignées de l'association, à entretenir la fidélité et la charité des membres, et à maintenir l'uniformité dans leurs vœux et dans leurs démarches.

Tels sont les avis que nous avons cru important de vous donner pour l'avantage commun de tous les diocèses de la province, et pour nous acquitter d'un devoir important de la charge pastorale. Car il nous a été enjoint d'annoncer la parole, de presser à temps et à contretemps, de reprendre, de supplier, de ménager; et malheur à nous si nous ne publions pas hautement la vérité.

“ Et maintenant, N. T. C. F., employant les paroles de l'Apôtre St. Jean, “ nous vous prions, non comme vous écrivant un commandement nouveau, mais “ celui-là même que nous avons reçu dès le commencement que nous nous aimions les uns les autres. Et la charité consiste à marcher selon les commandements de Dieu; car c'est là le commandement que vous marchiez comme “ vous l'avez appris dès le commencement. Prenez garde à vous que vous ne “ perdiez pas les œuvres que vous avez faites, mais que vous en receviez une “ pleine récompense.” *Et nunc rogo te non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio ut diligamus alterutrum. Et hæc est charitas at ambulemus secundum mandatum ejus. Hoc est enim mandatum ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambulemus. Videte vos metipsos ne perdati quæ operati estis; sed ut mercedem plenam accipiatis (Epist. 2. cap. 1, vers. 5 & seq.)*

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises de la province, la première fois que l'office divin y sera célébré après sa réception, et en chapitre dans les communautés religieuses.